

N°1987

du 28
AOÛT
2026



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

DANS LES PRÉFECTURES DE TONE, DE
KPENDJAL ET DE KPENDJAL-OUEST **P.4**

La mise en œuvre du projet ABLAA FABOU
donne satisfaction aux populations

IMPÉRATIFS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET
RESPECT DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX

Une révision du code forestier
du Togo annoncée **P.4**

CUISSON PROPRE AU TOGO

Des accords pour une couverture nationale,
après l'expérimentation réussie **P.6**

RECOURS AUX CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ AU TOGO **P.3**

Tous les enjeux de la réunion stratégique du 3 septembre prochain

COOPÉRATION SUD/SUD

INSTALLATION DU PARLEMENT CONFÉDÉRAL DE L'AES

Sélom Komi Klassou exalte l'excellence des
relations entre le Togo et les Etats de l'AES

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

PROJECTIONS SUR LA SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

17,4% en crise ou pire (phase 3 à 5), pas de population
en urgence (phase 4), selon le RRSAN 2026

SOCIÉTÉ

POUR ÊTRE PRÉSENTABLE

Ces hommes qui pensent qu'il faut
toujours porter un costume

GENRE

RENFORCER LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES SPHÈRES DÉCISIONNELLES

25 jeunes filles formées au leadership politique

SANTÉ LA POLLUTION ET NOUS

Aujourd'hui, c'est la plus grosse menace de l'humanité sur la
biodiversité et la santé humaine. Elle est partout (eau, air, sol)
et sous toutes les formes (sonore, lumineuse, thermique...)

Faire des partenariats public-privé, de véritables accélérateurs de projets structurants, de croissance et de souveraineté économique. Ça dure déjà depuis que, dans les discours officiels qui abordent les financements, on reprend bien en chœur ce refrain. Surtout tout au long de la période couverte par la feuille de route gouvernementale 2020-2025, expirée en décembre, où il était attendu environ 65% du secteur privé pour financer des grands projets de développement. Le niveau actuel de captation est très faible. Alors, le ministère des finances et du budget, le ministère de l'économie et de la veille stratégique et le ministère délégué chargé de la promotion des investissements, de l'industrie et de la souveraineté économique créent l'actualité autour des contrats de partenariat public-privé, en une demi-journée ce 3 septembre 2026 à Lomé. La rencontre qu'ils portent veut positionner les contrats de partenariat public-privé comme un levier stratégique pour la transformation économique et la souveraineté du Togo. Le rendez-vous est dit de haut niveau et réunira exclusivement administrateurs, décideurs et responsables du secteur public. Objectif, dit-on : renforcer la compréhension et la maîtrise des contrats de partenariat public-privé afin d'en faire de véritables accélérateurs de projets structurants, de croissance et de souveraineté économique ; examiner les partenariats public-privé (PPP) ; explorer les mécanismes de financement disponibles ; mieux identifier les conditions nécessaires à la préparation et à la réalisation de projets structurants au Togo (infrastructures, investissement, innovation, financement et gouvernance) ; et partager des expériences. De quoi contribuer, pour du vrai, à la transformation de l'économie togolaise...



Le ministre des Finances et du Budget, Essowè Georges Barcola

SANTÉ

LA POLLUTION ET NOUS

Aujourd'hui, c'est la plus grosse menace de l'humanité sur la biodiversité et la santé humaine. Elle est partout (eau, air, sol) et sous toutes les formes (sonore, lumineuse, thermique...)

La pollution est aujourd'hui l'une des principales menaces pour la biodiversité et la santé humaine. Présente dans l'air, l'eau, les sols ou les océans, elle altère les équilibres naturels et fragilise les écosystèmes. Comprendre ses origines et ses impacts est essentiel pour mieux agir et réduire nos pressions sur l'environnement.

Maurille AFERI

La pollution, qu'est-ce que c'est ?

La pollution désigne, selon le Larousse, la dégradation de l'environnement par des substances (naturelles, chimiques ou radioactives), des déchets (ménagers ou industriels) ou des nuisances diverses (sonores, lumineuses, thermiques, biologiques, etc.). Si certains phénomènes peuvent être naturels, comme une éruption volcanique, la pollution résulte aujourd'hui très largement des activités humaines. Elle correspond à l'introduction dans l'air, l'eau, les sols ou les écosystèmes d'éléments qui dépassent les seuils de tolérance et altèrent leur fonctionnement. Qu'elles soient physiques (bruit, lumière, radioactivité...), chimiques (pesticides, métaux lourds, plastiques...), diffuses ou ponctuelles, les pollutions sont multiples et interagissent entre elles. Elles forment ainsi une pression majeure sur l'environnement, omniprésente dans notre quotidien.

Types et sources de pollution de l'environnement

Les activités humaines ont une influence considérable sur l'environnement et contribuent de manière significative à la pollution de la biosphère. De nombreuses activités génèrent des polluants qui affectent directement la faune, la flore, et les écosystèmes en général. Parmi ces polluants, les micropolluants sont une catégorie particulière, souvent invisibles et difficiles à éliminer, mais ayant des impacts environnementaux considérables.

Voici les principaux types de pollutions et leurs sources :

Pollution de l'air

Émissions de gaz (CO₂, SO₂, NOx), de particules fines (PM10, PM2.5) et de composés organiques volatils (COV).

Sources de la pollution de l'air :

- Transports : Les véhicules à moteur (automobiles, camions, avions) émettent des gaz d'échappement, tels que le dioxyde de carbone (CO₂), l'oxyde d'azote (NOx), et des particules fines (PM2.5, PM10).
- Industries : Les usines et centrales électriques libèrent des gaz toxiques, des produits chimiques et des métaux lourds dans l'atmosphère.
- Agriculture : L'utilisation excessive de pesticides et d'engrais entraîne des émissions de métaux lourds, d'ammoniac et d'azote dans l'air.
- Déforestation et Feux de Forêt : La déforestation et les incendies dégagent des particules fines et du CO₂, contribuant à l'effet de serre et à la pollution de l'air.

Conséquences de la pollution de l'air :

- Santé Humaine : Respirer de l'air pollué peut causer des problèmes respiratoires (asthme, bronchites, etc.), des maladies cardiovasculaires, et des cancers.
- Changements Climatiques : Les gaz à effet de serre (CO₂, méthane) contribuent au réchauffement climatique.
- Effets sur les Écosystèmes : La pollution de l'air peut causer des pluies acides, affectant les forêts et les écosystèmes aquatiques.

Pollution de l'eau

- Pollution de l'eau : Contamination des ressources en eau par des substances chimiques (métaux lourds, pesticides, produits pharmaceutiques), des matières organiques, des nutriments (azote et phosphore) et des déchets.

- Les Microplastiques : Des particules de plastique qui polluent les océans et affectent la faune marine.

Sources de pollution de l'eau

- Industries : Les usines produisent des déchets chimiques, des métaux lourds (Plomb, mercure, cadmium), des déchets et des déversements, utilisés en agriculture, et des solvants qui sont souvent rejetés dans les cours d'eau.
- Agriculture : L'usage d'engrais chimiques et de pesticides entraîne la contamination des eaux de surface et des nappes phréatiques.



- Pollution domestique : Les eaux usées domestiques, les déchets organiques, et les produits ménagers peuvent contaminer les rivières et les lacs.

- Fuites d'hydrocarbures : Les déversements de pétrole dans les océans ou les rivières entraînent la contamination de l'eau et la destruction des écosystèmes aquatiques.

Conséquences de la pollution de l'eau

- Santé Humaine : L'eau contaminée par des pathogènes (bactéries, virus) peut provoquer des maladies digestives et des infections.

- Perturbation et Mort de la Faune Aaquatique : La présence de métaux lourds ou de produits chimiques toxiques peuvent bioaccumuler dans les organismes aquatiques et tuent les poissons et autres organismes aquatiques.

- Eutrophisation : L'excès de nutriments (azote, phosphore) dans l'eau favorise la prolifération d'algues, réduisant ainsi la qualité de l'eau et la biodiversité.

Pollution des sols

Déversements de produits chimiques, de métaux lourds et d'hydrocarbures dans le sol, affectant la qualité de l'agriculture et la biodiversité.

Sources de pollution des sols :

- Agriculture : Produits chimiques agricoles : les pesticides et engrais chimiques utilisés en grande quantité contiennent des substances polluantes qui s'infiltrent dans le sol et le contaminent l'utilisation excessive.
- Industries : Les déchets industriels contenant des métaux lourds (plomb, le cadmium, et le mercure), qui proviennent principalement des déchets industriels et des activités minières, et des produits chimiques sont souvent déposés dans des décharges non contrôlées.
- Décharges et déchets solides : L'accumulation de déchets non biodégradables, comme le plastique, pollue les sols et affectent la faune.

Conséquences de la pollution des Sols :

- Destruction de la Fertilité du Sol : La pollution du sol rend le sol moins fertile et incapable de soutenir une croissance végétale saine.
- Contamination de la Chaîne Alimentaire : Les produits chimiques et les métaux lourds dans le sol peuvent être absorbés par les plantes, affectant ainsi les animaux et les humains qui les consomment.
- Perturbation des écosystèmes : Les sols pollués affectent la biodiversité, notamment la faune et la flore du sol, ainsi que les oiseaux qui se nourrissent au sol.
- Perturbation de la faune : Ces produits chimiques peuvent bioaccumuler dans les organismes aquatiques et terrestres

Pollution sonore

- Pollution sonore : Les émissions sonores industrielles et urbaines excessifs peuvent perturber la faune et nuire à la qualité de vie des populations

Sources de pollution sonore

- Transports : Le bruit des véhicules, trains, et avions est une source majeure de pollution sonore en milieu urbain.
- Industries : Les bruits d'usines, de machines et d'équipements industriels peuvent perturber l'environnement sonore.
- Activités humaines : Les concerts, chantier de construction, et d'autres activités humaines génèrent également des bruits perturbateurs.

Conséquences de la pollution sonore

- Santé Humaine : Peut causer des troubles du sommeil, du stress, des troubles cardiovasculaires, et des perturbations mentales.
- Faune : Le bruit perturbe les comportements des animaux, y compris leur communication, leur reproduction, et



leur orientation.

Pollution lumineuse

Sources de pollution lumineuse :

- Éclairage public excessif : L'éclairage des rues et des grands bâtiments contribue à la pollution lumineuse dans les zones urbaines.
- Éclairage industriel et commercial : Les enseignes lumineuses, vitrines éclairées et installations industrielles génèrent de la lumière artificielle qui perturbe l'environnement naturel.

Conséquences de la pollution lumineuse :

- Perturbation des écosystèmes : Elle perturbe les rythmes naturels des animaux nocturnes, comme les chauves-souris, insectes, et oiseaux migrateurs.

Les sources naturelles de la pollution de l'environnement

Bien que les activités humaines soient responsables de la majeure partie de la pollution actuelle, il existe aussi des sources naturelles de pollution qui peuvent avoir un impact sur l'environnement. Ces sources naturelles sont principalement liées à des phénomènes géologiques, biologiques et climatiques, et peuvent parfois produire des polluants à des concentrations importantes.

Sources géologiques et volcaniques

Les volcans sont une source naturelle majeure de pollution de l'air, de l'eau et du sol. En effet, lors des éruptions volcaniques, de grandes quantités de gaz et de cendres sont libérées dans l'atmosphère, et peuvent affecter de vastes zones. a. Éruptions Volcaniques : Les éruptions volcaniques libèrent des substances telles que le dioxyde de soufre (SO₂), les oxydes d'azote (NOx), le dioxyde de carbone (CO₂), et des particules fines dans l'air, ce qui peut affecter la qualité de l'air, provoquer des pluies acides, et perturber le climat local et global.

- Impact sur l'air : Les cendres volcaniques et les gaz affectent directement la qualité de l'air. Les pluies acides formées par la réaction du dioxyde de soufre avec l'humidité dans l'air peuvent endommager les écosystèmes.
- Impact sur les sols et l'eau : Les cendres volcaniques peuvent modifier la composition chimique des sols et des cours d'eau.

Les feux de forêt naturels : Les feux de forêt peuvent également être considérés comme une source naturelle de pollution. Bien que les feux de forêt soient souvent déclenchés par des conditions climatiques particulières (sécheresse, chaleur extrême, foudre), ces phénomènes libèrent une grande quantité de gaz à effet de serre et de particules fines.

Composés libérés par les feux de forêt :

- Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO₂) : Ils sont produits en grande quantité lors de la combustion des végétaux.
- Particules fines (PM2.5) : Les feux libèrent des particules microscopiques qui peuvent pénétrer profondément dans les poumons et affecter la santé humaine.
- Cendres et suie : La suie et les cendres peuvent se déposer dans l'eau et dans le sol, modifiant la qualité de l'eau.

Les tempêtes de sable et la poussière

Les tempêtes de sable et la poussière provenant de zones désertiques sont des sources naturelles de pollution atmosphérique, principalement dans les régions arides et semi-arides.

Impact des Tempêtes de Sable :

- Particules fines : Ces particules (PM10, PM2.5) sont de petites tailles et peuvent être inhalées par les humains et les animaux, créant des problèmes

(suite à la page 7)

FÊTE

Le village d'Assou-Kondji dans la préfecture de Yoto célèbre Adémèzan 1^{ère} édition ce 29 août

Le village d'Assou-Kondji, localité située à environ 8 kilomètres à l'Est de la ville de Tabligbo (Préfecture de Yoto) va connaître une affluence hors pair ce samedi 29 août 2026. Et pour cause, les filles et fils dudit village, résidents et diaspora, se sont donné rendez-vous à cette date pour célébrer ce légume très prisé au Togo qu'est " Adémè ". En effet, ce légume est très accessible de par son prix, et la courte durée de sa production sans trop de protocoles.

Ce légume constitue l'une des principales sources de revenus pour les habitants de ce village et ses environs. Beaucoup de cadres de cette localité ont réussi leurs cursus scolaires grâce aux recettes venant de la vente dudit légume. Et justement c'est pour valoriser davantage le légume et promouvoir le développement du milieu que certains cadres, de concert avec le Chef Aglossou Kossi KOUDOZI 1er, ont muri des réflexions en février dernier et dont l'aboutissement est la célébration de la fête de ce légume, d'où "Adémèzan". La première édition qui se

tient année 2026 est placée sous le thème: " S'unir pour la valorisation de la culture d'Adémè".

Adémèzan se veut une fête de retrouvailles des habitants d'Assou-kondji pour penser au développement du milieu. A terme, elle entend être une fête annuelle fédérative de tous les producteurs et consommateurs de ce légume. La sauce Adémè est préparée à base de feuilles de corète potagère. Elle possède une texture gluante unique et est mijotée avec du poisson fumé, des crabes, de la peau de bœuf et de l'huile de palme rouge. Pour les amateurs de gastronomie locale au Togo, ce type de rendez-vous ou de coin de rue populaire rime avec authenticité. En termes d'accompagnement, la sauce d'Adémè est traditionnellement servie avec de la pâte de maïs (Akoumé ou Emakume) ou la pâte du sorgho.

En clair, cette première édition d'Adémèzan a démarré le 22 août 2026 avec des matchs de football entre les différents quartiers dudit village. Les 27 et 28 août, des caravanes vont sillonner



plusieurs villages du canton de Tokpli au sein duquel se trouve Assou-Kondji, lequel village s'honore d'abriter le site de l'usine allemande SCANTOGO Mines, spécialisée dans la fabrication du ciment au Togo. Dans la nuit du 28 août, les artistes locaux vont mettre le village en haleine jusqu'au petit matin.

L'apothéose de la célébration est prévue pour le samedi 29 août.

Jean-Baptiste SAY

FESTIVAL

FNB Art Joburg 2026 du 4 au 6 septembre à Johannesburg

La 19ème édition de FNB Art Joburg aura lieu du vendredi 4 au dimanche 6 septembre 2026 à Sandton Convention Centre à Johannesburg. La plus grande et la plus ancienne foire d'art contemporain d'Afrique qui réunit des galeries d'art, des artistes et des collectionneurs mettra en valeur l'art contemporain d'Afrique et de sa diaspora. Elle propose des expositions, des installations géantes et des débats. Tout cela s'accompagne d'un programme culturel " Open City " dans toute la ville.

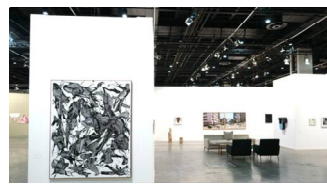
Au programme, FNB Art Joburg 2026 s'ouvre avec une avant-première VIP sur invitation le jeudi 3 septembre, de 18h00 à 21h00. La foire publique commence le vendredi 4 septembre, avec une journée



d'ouverture de 12h00 à 20h00. Les horaires du samedi sont de 12h00 à 19h00, tandis que le dernier jour, dimanche, l'ouverture est de 12h00 à 17h00.

La foire est organisée en huit sections spécialisées, chacune présentant une facette différente de l'écosystème de l'art contemporain africain.

Les visiteurs vont découvrir des galeries établies, des pratiques artistiques émergentes, des présentations en solo,



de la photographie, des estampes, des publications, des installations à grande échelle et des débats publics.

Il faut noter que les multiples initiatives du festival soutiennent l'éducation des collectionneurs, les échanges artistiques et l'activité culturelle à travers Johannesburg, aidant à connecter le marché de l'art commercial avec les galeries, institutions, restaurants, salles de concert et espaces créatifs indépendants de la ville.

NÉCROLOGIE

Mort de Olivier Echaudemaison, maquilleur et directeur artistique influent de l'industrie française de la beauté et du luxe, à 84 ans

Olivier Echaudemaison, né le 4 avril 1942 à Périgueux et mort le 12 août 2026, est un créateur de mode français spécialiste du maquillage. Olivier Echaudemaison est reconnu comme l'un des maquilleurs et directeurs artistiques les plus influents de l'industrie française de la beauté et du luxe. Il a accédé à la notoriété internationale dans les années 1960 en tant que coiffeur et maquilleur des familles royales et des stars du cinéma, collaborant avec des figures telles que Grace Kelly, Jacqueline Kennedy ou Audrey Hepburn. Durant sa carrière, il a signé la mise en beauté d'événements historiques d'envergure, notamment le mariage de la princesse Anne d'Angleterre. En tant que directeur de la création du maquillage de la maison Guerlain de 2000 à 2025, il a marqué le secteur en renouvelant l'image de la marque et en créant des produits devenus emblématiques, comme le rouge à lèvres Kiss Kiss ou le Rouge G. Surnommé l'"embellisseur", il s'est distingué par sa philosophie axée sur la mise en valeur naturelle des traits du visage plutôt que sur la transformation artificielle.

Olivier Echaudemaison naît le 29 avril 1942 à Phnom Penh, au Cambodge, où son père est alors en poste. Il grandit au sein d'une famille de la bourgeoisie française. Dès son enfance, il développe un intérêt pour le dessin, la couleur et le spectacle de la mode.

À l'adolescence, il s'installe à Paris

pour suivre des études. En 1961, âgé de 19 ans, il intègre le milieu de la haute coiffure et du maquillage en entrant chez le coiffeur Alexandre de Paris, dont le salon situé rue du Faubourg Saint-Honoré est le passage obligé de la haute société internationale, de l'aristocratie et des célébrités du cinéma.

Durant la décennie 1960, Olivier Echaudemaison se forme aux exigences du studio et des défilés. Il collabore avec les plus grands créateurs de la haute couture parisienne, notamment Yves Saint Laurent, Hubert de Givenchy et Pierre Balmain. En 1966, il participe aux sessions de maquillage et de coiffure pour le film " "Blow-Up" " (1966) de Michelangelo Antonioni. Il travaille à cette période avec des personnalités de premier plan telles que la reine Sirikit de Thaïlande, la princesse Grace de Monaco, Audrey Hepburn ou Sophia Loren. Il devient également le maquilleur personnel de Jacqueline Kennedy lors de ses déplacements en France. En 1968, il conçoit le maquillage du mariage de la princesse Anne d'Angleterre, ce qui consolide sa notoriété internationale dans le milieu du luxe et des cours européennes.

Au début des années 1970, il poursuit ses activités de créateur visuel et de consultant beauté indépendant. En 1973, il élargit ses activités au domaine de la création artistique pour l'industrie des cosmétiques. Il commence à conseiller des marques sur l'élaboration des gammes



de couleurs et le design des produits. En 1978, il est nommé directeur artistique de la maison Harriet Hubbard Ayer. À ce poste, il supervise la création des collections de maquillage, l'image de marque et la conception des emballages jusqu'au milieu des années 1980. En 1982, il publie son premier ouvrage autobiographique et illustré, " "Les Lavandes du bonheur" " (1982), dans lequel il retrace son parcours professionnel et partage ses souvenirs du Tout-Paris. En 1988, il collabore avec la marque Nina Ricci en tant que consultant pour le lancement de la ligne de maquillage de la griffe. Il conçoit des palettes de couleurs et contribue à l'identité visuelle des produits de beauté de la maison.

Pendant toute la période de 1980 à 1999, Olivier Echaudemaison travaille comme travailleur indépendant et consultant pour le théâtre, l'opéra, le cinéma et la presse de mode magazine. Il contribue régulièrement aux séries de mode des

(suite à la page 6)

RECOURS AUX CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ AU TOGO

Tous les enjeux de la réunion stratégique du 3 septembre prochain

Late Pater

Faire des partenariats public-privé, de véritables accélérateurs de projets structurants, de croissance et de souveraineté économique. Ça dure déjà depuis que, dans les discours officiels qui abordent les financements, on reprend bien en chœur ce refrain. Surtout tout au long de la période couverte par la feuille de route gouvernementale 2020-2025, expirée en décembre, où il était attendu environ 65% du secteur privé pour financer des grands projets de développement. Le niveau actuel de captation est très faible. Alors, le ministère des finances et du budget, le ministère de l'économie et de la veille stratégique et le ministre délégué chargé de la promotion des investissements, de l'industrie et de la souveraineté économique créent l'actualité autour des contrats de partenariat public-privé, en une demi-journée ce 3 septembre 2026 à Lomé. La rencontre qu'ils portent veut positionner les contrats de partenariat public-privé comme un levier stratégique pour la transformation économique et la souveraineté du Togo. Le rendez-vous est dit de haut niveau et réunira exclusivement administrateurs, décideurs et responsables du secteur public. Objectif, dit-on : renforcer la compréhension et la maîtrise des contrats de partenariat public-privé afin d'en faire de véritables accélérateurs de projets structurants, de croissance et de souveraineté économique ; examiner les partenariats public-privé (PPP) ; explorer les mécanismes de financement disponibles ; mieux identifier les conditions nécessaires à la préparation et à la réalisation de projets structurants au Togo (infrastructures, investissement, innovation, financement et gouvernance) ; et partager des expériences. De quoi contribuer, pour du vrai, à la transformation de l'économie togolaise.

C'est une première à cette échelle ministérielle et internationale de la part de l'Exécutif togolais quand on scrute le passé récent, fait-on savoir. La manœuvre embarque aussi le Club PPP MedAfrique, coorganisateur, créé en 2011 pour promouvoir les PPP dans les pays d'Afrique francophone et du pourtour de la Méditerranée et favoriser les échanges interrégionaux pour développer les infrastructures publiques en PPP. Oui, aujourd'hui, les contrats de partenariat public-privé offrent un cadre permettant de mobiliser des expertises, des capacités d'investissement et des mécanismes de financement au service de la réalisation de projets structurants. Pour la réunion de Lomé, l'idée de renforcer l'appropriation des PPP dans l'action publique, de développer le réflexe PPP, de mieux identifier les projets pouvant relever de ce modèle et de créer les conditions de leur structuration et de leur mise en œuvre se justifie par ce temps présent où, sur le marché, les conditions sont plus resserrées pour les pays demandeurs. L'exposition aux risques multiformes et l'appétit excessif pour le profit guident les pas de l'investisseur. Ce qui le dirige vers là où un travail de salubrité interne se fait et où il sera moins exposé.

En la matière, parlant PPP, le Togo a demandé et obtenu de l'argent chez la Banque africaine de développement (BAD) pour le Projet de renforcement de l'environnement PPP pour la promotion des investissements privés (PREPIP), sur la période août 2025-août 2027. Car il «peine à structurer et mettre en œuvre des partenariats public-privé efficaces» et trimble encore des «cadres réglementaires PPP souvent embryonnaires», selon le rapport d'évaluation. Qui ajoute que le Togo et les trois autres pays bénéficiaires ont en commun des enjeux structurels qui influencent leurs trajectoires de



Le ministre délégué Arthur Trimua (au milieu) lors de la mission d'investisseurs du Sultanat d'Oman au Togo en mars 2026

croissance et leurs cadres de gouvernance notamment des capacités de planification et de mise en œuvre de réformes relativement limitées et un niveau de corruption élevé, freinant les investissements. Et d'autres facteurs. En plus, les auteurs du rapport, se basant sur la revue de la Société financière internationale (SFI) qui a décelé les incohérences, ont écrit que, au Togo, les activités économiques restent atones ; qu'il y a plusieurs défis dans le développement des PPP malgré l'adoption d'une nouvelle loi en 2021 visant à moderniser le cadre juridique des PPP, comme un cadre juridique présentant des incohérences relatives à la portée de la loi PPP par rapport à celle relative aux marchés publics, aux dispositions portant sur le cadre institutionnel et au cycle de développement des projets PPP – cette situation nécessite une mise à jour du cadre juridique et réglementaire ; que, parfois, les responsabilités institutionnelles sont mal définies, affectant la mise en œuvre efficiente des projets ; que les processus de passation de marchés nécessitent plus de transparence ; que les capacités techniques et institutionnelles des acteurs PPP sont limitées, avec un manque d'expertise dans la structuration et l'évaluation des projets, ainsi qu'une insuffisance des outils de suivi ; que l'environnement économique est contraignant, marqué par un faible accès aux financements locaux, une perception élevée des risques par les investisseurs privés et une pression croissante liée à l'endettement public ; que plusieurs infrastructures sont financées par les ressources publiques qui se font de plus en plus rares tandis que la contribution du privé au financement des infrastructures demeure faible ; que le pipeline de projets bancables est insuffisant, avec une préparation souvent sous-optimale et des études de faisabilité incomplètes ; que l'unité PPP souffre d'un manque de capacités à gérer des projets complexes ; que bien que le Togo ait investi dans ses infrastructures, elles demeurent insuffisantes pour répondre pleinement aux besoins des partenariats PPP et attirer des investissements compétitifs, etc. C'est tout ça que l'investisseur lit ; il faut donc d'abord passer un coup de correction pour ne pas tourner en rond.

«...il est important, dans le cadre de cette révision, d'impliquer davantage le secteur privé local dans le financement des PPP notamment ceux portés par les collectivités territoriales», a prescrit le même rapport d'évaluation. Le Fonds monétaire international, lui, a récemment commenté : «les réformes en matière de gouvernance sont la solution la moins coûteuse pour attirer des investissements...» même si le Togo a amélioré l'efficacité de l'investissement de 5/points de pourcentage après avoir mis en place en 2016 des analyses coûts-avantages de tous les projets et une planification pluriannuelle.

Plus près, en juin 2026, devant l'Exécutif réuni, lors de la retraite gouvernementale de Djamdè, la Banque mondiale en a rajouté une couche qui doit aider à renforcer l'attractivité du Togo. «Énergie et numérique, principaux obstacles à la compétitivité et à l'attractivité des investisseurs. Bien que l'électrification nationale ait progressé rapidement – de 30%

à 65% entre 2010 et 2023 –, la fiabilité ne s'est pas améliorée : 86% des entreprises togolaises signalent des coupures de courant, contre une moyenne de 73% en Afrique subsaharienne. L'électrification rurale reste particulièrement faible (30,5%), pénalisant le développement de l'agroalimentaire. Plus de 80% des entreprises togolaises considèrent l'électricité comme un obstacle à leurs activités, particulièrement les petites entreprises. Malgré une couverture 4G quasi universelle et de bonnes vitesses mobiles, le Togo reste en retard sur le développement numérique en raison d'une faible capacité réseau, d'un haut débit fixe limité, d'une adoption insuffisante et de coûts élevés. La position dominante de Yas Togo sur certaines infrastructures de gros peut constituer un frein structurel à moyen terme, mais des dynamiques de rééquilibrage sont déjà à l'œuvre, portées par deux facteurs convergents : le renforcement récent du cadre réglementaire du marché de gros accroît la contestabilité du marché, et certains investissements structurants devraient améliorer les capacités de transport et stimuler la dynamique concurrentielle dans les prochaines années. Comble le déficit d'infrastructures exige une mobilisation significative de financements privés : dans le seul secteur de l'énergie, les besoins d'investissement s'élèvent à 3 milliards USD sur la période 2025-2030, dont plus de la moitié est attendue de sources privées ; le Togo a démontré que les PPP peuvent mobiliser des capitaux substantiels, mais le cadre de gouvernance reste insuffisant en matière de transparence, de préparation des projets et de gestion des risques budgétaires ; la pleine opérationnalisation de la loi PPP de 2021 est donc une priorité : il s'agit de renforcer les appels d'offres compétitifs, de clarifier les rôles respectifs de l'unité PPP, du ministère des finances et des ministères sectoriels, et d'assurer un suivi rigoureux des engagements conditionnels sur les finances publiques. Insécurité foncière et accès limité au crédit, contraintes majeures pour l'investissement privé et l'intégration des PME : la plupart des terres ne sont ni enregistrées ni titrées, et la coexistence des systèmes coutumiers et statutaires génère des litiges fréquents qui découragent l'investissement ; les entreprises étrangères font face à une incertitude juridique supplémentaire (la loi exige une autorisation préalable pour tout bail de plus de neuf ans impliquant une partie étrangère, sans désigner l'autorité compétente, favorisant les entreprises bien connectées et dissuadant les nouveaux entrants) ; l'accès limité au crédit freine les investissements productifs des entreprises et pèse plus fortement sur les PME ; le crédit national au secteur privé ne représente que 27,2% du PIB, plus de 70% des investissements reposent sur l'autofinancement et le déficit de financement est estimé à 17% du PIB. Accélérer la mise en œuvre du code foncier de 2018, clarifier les conditions d'acquisition pour les étrangers et étendre le cadastre numérique à l'échelle nationale sont des priorités immédiates pour réduire l'incertitude et améliorer la confiance des investisseurs. Lacunes de mise en œuvre et fragmentation institutionnelle comme freins à la confiance des investisseurs : malgré un ca-

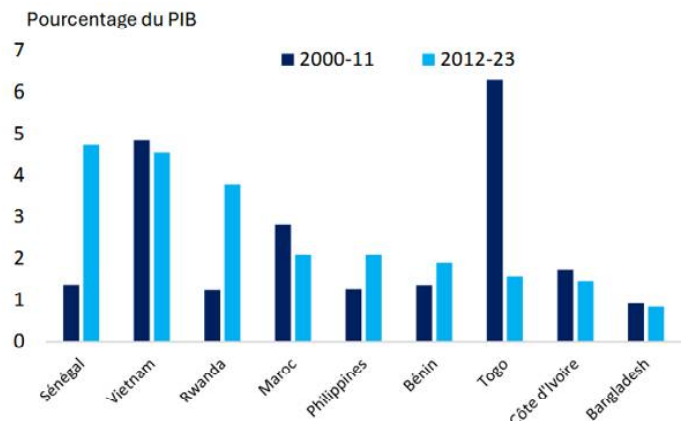
dre juridique globalement solide, des faiblesses persistent dans la prestation de services (règlement des litiges lent, charges de conformité fiscale élevées – les entreprises consacrent beaucoup plus de temps aux démarches fiscales que la moyenne régionale –, procédures de remboursement de TVA fastidieuses et passation de marchés publics insuffisamment transparente ; la promotion des investissements souffre, quant à elle, de lacunes importantes (ciblage sectoriel limité, coordination interinstitutionnelle insuffisante et suivi du réinvestissement en phase initiale) ; les incitations fiscales, bien qu'évoluant vers des instruments plus efficaces, restent marquées par une prolifération d'exonérations ad hoc représentant 20,3% des dépenses fiscales en 2024, nuisant à la transparence et à la prévisibilité. Les réformes prioritaires portent sur trois fronts : améliorer la prévisibilité réglementaire, en accélérant la numérisation des procédures administratives et fiscales, en renforçant les mécanismes alternatifs de résolution des litiges et en modernisant les

marchés publics ; rationaliser les incitations à l'investissement dans un cadre unifié et transparent, avec des critères d'éligibilité clairs, des plafonds quantitatifs et des mécanismes de suivi-évaluation ; et renforcer les capacités de l'API-ZF en matière de ciblage sectoriel, de services aux investisseurs et de développement des liens fournisseurs entre entreprises étrangères et PME locales».

L'Exécutif doit donner des réponses. Justement, au conseil des ministres de ce

l'API-ZF, dissolution de la SAZOF et intégration de ses fonctions au sein de l'API-ZF).

En rappel, après la nouvelle loi sur les PPP en 2021 et son décret d'application, c'est la Société financière internationale et la Canadian Pacific Consulting Services qui appuient l'opérationnalisation de l'unité PPP. Canadian Pacific Consulting Services a aussi le contrat pour élaborer la stratégie de promotion de PPP, un plan d'action opérationnelle



Les IDE en pourcentage du PIB au Togo, en comparaison (source : Banque mondiale)

26 août 2026, l'API-ZF est dotée d'un cadre institutionnel plus cohérent, plus souple et plus performant qui devra soutenir durablement l'attractivité du Togo, l'accroissement des investissements privés et le développement industriel (décret portant attributions, organisation et fonctionnement de l'API-ZF, compétences élargies de

et appuyer la cellule en charge de plaider de l'API-ZF. Pour l'heure, la Plateforme Industrielle d'Adétiokopé (PIA) est le projet emblématique et la vitrine de la stratégie PPP du pays, développé en collaboration avec le groupe ARISE.

INSTALLATION DU PARLEMENT CONFÉDÉRAL DE L'AES

Sélor Komi Klassou exalte l'excellence des relations entre le Togo et les Etats de l'AES

F. Woussou

« Il est vrai, le Togo n'est pas membre de votre Confédération ; il n'en demeure pas moins un voisin de toujours et un partenaire constant. Nos pays partagent une longue histoire et beaucoup de faits ethnolinguistiques et culturels qui démontrent que nous sommes les mêmes peuples. Par exemple, nous avons au Togo des Yabré, des Dago comme on n'en trouve majoritairement au Burkina Faso ; des Ibrahim, des Garba, des Amadou, des Djobo comme au Niger et aussi des Traoré, des Cissé, des Sidibé, des Tenguandé comme au Mali, pour ne donner que cet exemple ». C'est ainsi que le Président de l'Assemblée nationale, Komi Sélor Klassou, exaltait les relations entre le Togo et les pays de l'AES, alors qu'il prononçait un discours de circonstance lors de l'ouverture inaugurale des sessions confédérales des parlements de l'AES tenue à Niamey (Niger) le 24 Août 2026.

Ce parlement confédéral, composé de 45 députés confédéraux issus des Assemblées statutaires des trois pays (Burkina Faso, Mali et Niger), est la dernière instance des institutions de la Confédération de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) créée depuis Septembre 2023. Depuis lors, le Togo a été aux côtés des dirigeants (venus au pouvoir par coup d'Etat) et des peuples de ces pays qui ont eu maille à partir avec les institutions sous régionales et la communauté internationale. Que ce soit au niveau de la CEDEAO, l'Union Africaine dont ces pays étaient membres et dans toutes les instances où le sujet de ces pays étaient exposés, le Togo a toujours prôné le dialogue avec ces derniers plutôt que des sanctions aux conséquences incalculables.

C'est cette position que le Président de l'Assemblée nationale a réitérée quand l'occasion lui a été offerte à l'occasion de



cette session inaugurale du parlement de l'AES. Il n'a pas manqué de relever la position singulière du Togo pour l'économie de ces pays, notamment le rôle stratégique du port de Lomé dans les échanges commerciaux. « Le corridor reliant le Port Autonome de Lomé à Ouagadougou et Niamey n'est pas une simple infrastructure : il est l'artère vitale par laquelle transitent les échanges, la prospérité et l'espérance de nos populations avec celles des Etats de l'AES », a déclaré Komi Sélor Klassou.

La sécurité et la paix, toutes choses sans lesquelles rien ne serait possible, ont été une préoccupation pour le Président Klassou. Pour lui, la recherche de solutions coordonnées, efficaces et durables ce fléau transnational qui frappe sans distinction, mais à des degrés divers, la plupart des pays de la sous-région ouest-africaine, y compris le Togo, doit être le souci majeur des parlements des pays affectés. « Prises isolément, nos institutions parlementaires ne peuvent pas arriver à vaincre ce phénomène aux contours tentaculaires et complexes. Mais dans une dynamique de coopération interparlementaire et solidaire, nous parviendrons à relever les défis, à donner de l'espoir à la jeunesse africaine », a-t-il indiqué.

Dans cette perspective, Sélor Komi Klassou a proposé de voter des lois harmonisées de lutte contre les groupes armés criminels, et mener conjointement des campagnes de sensibilisation des populations dans les zones frontalières. « L'Assemblée nationale du Togo demeure, comme elle l'a toujours été, disposée à tout cadre d'échange et de coopération technique que vous jugerez utile de construire avec elle, dans le respect des choix souverains de chacun et dans l'intérêt supérieur de nos peuples », a-t-il dit.

Il est à rappeler que le Togo a adopté sa nouvelle feuille de route pour le sahel qui vise à renforcer le dialogue politique entre le Togo et l'AES, consolider la coopération en matière de diplomatie régionale et internationale, de sécurité et de lutte contre le terrorisme, ainsi que de raffermir la coexistence pacifique et le bon voisinage, l'intégration économique et les échanges. La Stratégie est mise en œuvre selon une approche intégrée et pragmatique, privilégiant la prévention, le respect des souverainetés, l'ancrage territorial et des partenariats diversifiés, afin de promouvoir des réponses durables, cohérentes et adaptées aux dynamiques sahéennes, sous-régionales et régionales.

RENFORCER LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES SPHÈRES DÉCISIONNELLES

25 jeunes filles formées au leadership politique

Face à la sous-représentation persistante des femmes dans les instances de décision au Togo, le Groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et Développement (GF2D), avec l'appui de la Fondation Hanns Seidel, a organisé les 26 et 27 août 2026 à Lomé une formation consacrée au leadership politique des jeunes filles. Vingt-cinq participantes issues d'associations locales ont été outillées pour mieux s'engager dans la vie publique et politique.

Etonam S.

Au Togo, les femmes représentent une part importante de la population, mais leur présence dans les sphères de décision reste limitée. Selon les données du 51^e Recensement général de la population et de l'habitat (RGP-H5) de 2022, elles représentent environ 51 % de la population. Cette réalité démographique contraste avec leur faible représentation politique. Aux élections législatives de 2024, les femmes occupaient seulement 18,6 % des sièges. En 2025, leur proportion au Parlement a progressé pour dépasser légèrement 20 %, avec 24 femmes sur 111 parlementaires.

La situation au sein de l'exécutif témoigne également de cette fragilité. Après avoir représenté près d'un tiers des membres du gouvernement en 2024, les femmes n'étaient plus que cinq sur 27 en 2025, traduisant un recul significatif de leur présence au sein de l'équipe gouvernementale.

À l'échelle locale, la sous-représentation demeure encore plus marquée. Les femmes représentent environ 15 % des conseillers municipaux et régionaux et 20



% des gouverneurs de région. En 2019, leur présence au sein des conseils municipaux s'établissait à environ 16 %, illustrant une progression qui reste lente.

C'est dans ce contexte que le GF2D a choisi de renforcer les capacités de jeunes filles susceptibles de devenir les futures responsables politiques et communautaires du pays. « *Le renforcement du leadership politique des jeunes filles est une priorité stratégique pour consolider la démocratie participative et préparer une nouvelle génération de femmes leaders* », a déclaré Gina Adékambi, directrice exécutive du GF2D.

Durant deux jours, les participantes ont été initiées à trois thématiques jugées essentielles pour leur parcours de futures leaders : la gouvernance interne et le lea-

dership organisationnel, l'éthique publique et l'intégrité institutionnelle, ainsi que la prévention des violences basées sur le genre en politique et la cybersécurité pour les femmes leaders. Les différentes sessions ont été animées par des experts, dont le sociologue et consultant Akpamasji Gafarou, spécialiste des questions d'équité et de genre. Les échanges ont permis aux participantes de mieux comprendre les mécanismes de fonctionnement des organisations, les exigences liées à l'exercice de responsabilités publiques et les obstacles auxquels les femmes peuvent être confrontées dans leur engagement politique.

Au-delà des connaissances théoriques, l'initiative entend renforcer la confiance des jeunes filles et leur capacité à prendre part aux décisions qui concernent leurs communautés. Les organisateurs se sont fixés plusieurs objectifs mesurables. Ils espèrent notamment que 95 % des participantes acquièrent de nouvelles connaissances, que 90 % se sentiront mieux préparées à s'impliquer dans la vie politique et que 85 % s'engagent à partager les acquis de la formation au sein de leurs communautés.

IMPÉRATIFS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RESPECT DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX

Une révision du code forestier du Togo annoncée

Le gouvernement poursuit les réformes des politiques nationales de reboisement, de restauration des paysages et de gestion durable des aires protégées. Après le récent vote de la loi sur les aires protégées par l'Assemblée nationale, il remet le couvert avec un projet de code forestier pour le Togo adopté en Conseil des ministres ce 26 Août 2026. « Face à l'évolution des enjeux liés à la gestion durable des ressources naturelles, aux changements climatiques et à la préservation de la biodiversité, il est apparu nécessaire de procéder à la révision de la loi portant code forestier », se justifie-t-il

Eric J.

Au ministère de l'Environnement, des Ressources Forestières, de la Protection Côtière et du Changement Climatique, on informe que le projet de loi introduit plusieurs innovations majeures, notamment en matière de gouvernance et de participation des acteurs locaux à la gestion des ressources forestières. Il redéfinit les catégories du domaine forestier national et harmonise leurs modalités de gestion, tout en renforçant la participation des collectivités territoriales. Il accorde une place accrue aux populations riveraines. « *Celles-ci seront désormais consultées et leurs droits, usages et intérêts légitimes, pris en compte dans les procédures de classement des forêts* », indique-t-on. Le projet consacre aussi le principe d'accès aux ressources génétiques et de partage équitable des avantages qui en découlent.

Les mécanismes d'incitation en faveur de l'agroforesterie, de l'investissement privé et de la transition énergétique y figurent également. Ceci afin de réduire la pression exercée sur les ressources forestières, pense le gouvernement.

A en croire les autorités, le projet de loi portant code forestier consacre également les principes d'accès aux ressources génétiques et de partage juste et équitable des avantages qui en découlent, renforce le contrôle forestier et la lutte contre le braconnage, le trafic des espèces sauvages et les autres infractions forestières.

Le ministère de l'Environnement, des

Ressources Forestières, de la Protection Côtière et du Changement Climatique rappelle volontiers que le projet de loi a été initié afin de renforcer le cadre juridique du secteur, et de mieux concilier la protection du patrimoine forestier avec les impératifs de développement local et de résilience climatique, en cohérence avec les engagements internationaux du Togo.

Il y a de cela quelques jours, le parlement a adopté la loi relative à la création et à la gestion des aires protégées. Elle vise à préserver les espèces et les écosystèmes, à limiter la pression sur les ressources naturelles et à renforcer la résilience face aux changements climatiques. Spécifiquement, il s'agit pour le Togo, à travers l'adoption du texte, de lutter contre les pressions qui menacent la faune et la flore togolaise notamment avec la création de l'Office national des aires protégées (ONAP).

Le Togo compte aujourd'hui 80 aires protégées réparties sur l'ensemble du territoire : 8 dans la région Maritime, 31 dans les Plateaux, 14 dans la Centrale, 22 dans la Kara et 8 dans les Savanes. Parmi les plus connues figurent Fazao-Malfakassa, Abdoulaye et Togodo. Ces zones couvrent environ 14 % du territoire national et jouent un rôle central dans l'adaptation au changement climatique.

Il est à souligner aussi que dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, le Togo vient de se doter d'un nouvel outil numérique. Il s'agit de la plateforme nationale de suivi de l'adaptation au changement climatique,



Dodzi KOKOROKO Ministre de l'Environnement, des Ressources Forestières, de la Protection Côtière et du Changement Climatique

appelée AdapTogo (www.adaptogo.tg). C'est une plateforme permet de renseigner, d'actualiser et de consulter plusieurs indicateurs climatiques. Elle couvre des secteurs stratégiques comme l'agriculture, la foresterie, les ressources en eau, le tourisme et l'énergie. L'objectif est clair : passer d'une gestion de crise à une gestion par anticipation. Grâce à AdapTogo, les données sont désormais centralisées et organisées.

« *Avec AdapTogo, le pays modernise sa gestion de l'environnement par la technologie* », indique le ministre de l'environnement. Le pays montre ainsi qu'il veut être un exemple de résilience climatique dans la sous-région. Cette initiative prouve aussi sa conformité avec les accords internationaux sur le climat, ce qui facilitera la mobilisation de futurs financements verts.

POUR ÊTRE PRÉSENTABLE

Ces hommes qui pensent qu'il faut toujours porter un costume

Costume, chemise, cravate et chaussures soigneusement cirées. Pour certains hommes au Togo, une tenue élégante, et particulièrement le costume, reste le passage obligé pour être considéré comme présentable. Mais cette conception de l'apparence masculine fait débat à une époque où de nombreux jeunes privilégient désormais des styles plus décontractés et adaptés à leur personnalité.

E. Sossou

Dans les rues de Lomé comme dans les bureaux, les cérémonies, les lieux de culte ou encore lors de rendez-vous professionnels, certains hommes ne sortent presque jamais sans être habillés avec une grande élégance. Pour eux, être présentable signifie avant tout être bien vêtu, et le costume demeure la référence. « Quand tu es bien habillé, les gens te respectent davantage. Le costume donne une certaine image de toi », estime Komlan, un jeune professionnel rencontré dans la capitale togolaise. Selon lui, il n'est pas nécessaire de porter des vêtements coûteux, mais une tenue doit être propre, repassée et correspondre au contexte.

Pour d'autres, le costume constitue un véritable langage. « Avant même de parler, les gens te regardent. La première impression compte beaucoup. Quand je vais à un entretien, à une réunion ou à une cérémonie, je préfère porter un costume », explique Yawo, employé dans une entreprise privée.

Une question de respect et d'éducation

Pour les défenseurs du costume, la manière de s'habiller témoigne du respect que l'on porte à soi-même et aux autres. Une tenue trop décontractée peut, selon eux, donner l'impression que la personne ne prend pas un événement au sérieux. Dans certains secteurs professionnels, notamment l'administration, la banque ou les entreprises, le costume reste associé au sérieux, à la rigueur et à la crédibilité. Cette perception pousse certains hommes à considérer qu'un professionnel devrait systématiquement adopter un style vestimentaire classique. « Même lorsque tu n'as pas beaucoup de moyens, tu peux avoir deux ou trois bons costumes. Il faut simplement savoir les entretenir », af-

firme un cadre de Lomé. Mais cette vision ne fait pas l'unanimité.

Pour d'autres hommes, associer systématiquement le costume à la respectabilité ou au sérieux relève d'une conception dépassée de l'apparence. « On peut être bien habillé sans porter un costume. Une chemise simple avec un pantalon propre et de bonnes chaussures peut suffire », estime Kodjo, un entrepreneur. Pour lui, la présentation ne devrait pas être confondue avec le port d'une tenue formelle.

Certains rappellent également que le costume est un vêtement adapté à des circonstances particulières, mais pas nécessairement à toutes les activités. La chaleur, les déplacements, le type de travail ou encore les réalités financières peuvent influencer les choix vestimentaires. « Si quelqu'un est ingénieur sur un chantier ou travaille toute la journée sur le terrain, pourquoi devrait-il mettre un costume ? L'essentiel est d'être habillé convenablement pour son activité », soutient un autre jeune homme. Au cœur du débat se trouve aussi la pression sociale. Dans certains milieux, un homme portant régulièrement des vêtements décontractés peut être jugé moins sérieux, quelle que soit sa compétence. À l'inverse, une personne très bien habillée peut parfois bénéficier spontanément d'une meilleure considération. Cette situation peut pousser certains hommes, notamment les jeunes diplômés et les professionnels, à investir dans leur apparence pour correspondre à l'image attendue d'un « homme sérieux ».

Mais cette logique comporte des limites. « Le costume peut donner une bonne première impression, mais après quelques minutes de discussion, on découvre la personnalité et les compétences de la personne », rappelle Yao, enseignant.

Une nouvelle génération plus libre

Chez de nombreux jeunes Togolais, les



codes évoluent progressivement. Le style vestimentaire est de plus en plus considéré comme un moyen d'expression personnelle. Certains optent pour un style décontracté, d'autres pour des tenues traditionnelles revisitées, tandis que plusieurs alternent selon les circonstances.

Pour eux, être présentable ne signifie pas nécessairement porter un costume tous les jours, mais choisir une tenue propre, soignée, adaptée au lieu et à l'activité. Le débat entre les défenseurs du costume et les adeptes d'un style plus libre révèle finalement différentes conceptions de la présentation de soi. D'un côté, le costume continue d'incarner l'élégance, le respect et la réussite sociale. De l'autre, de plus en plus de voix estiment que la compétence, la personnalité et la qualité du travail devraient davantage compter que la tenue. Alors, faut-il porter un costume pour être présentable ? Les avis restent partagés. Mais une chose semble faire davantage consensus : au-delà du vêtement choisi, être présentable, c'est avant tout être propre, soigné et savoir adapter sa tenue aux circonstances. Le costume peut donner de l'allure, mais il ne devrait pas être la seule mesure de l'élégance ou du sérieux d'un homme.

DANS LES PRÉFECTURES DE TONE, DE KPENDJAL ET DE KPENDJAL-OUEST

La mise en œuvre du projet ABLAA FABOU donne satisfaction aux populations

Clap de fin de la phase 2 du projet Ablaa Fabou (« Sauvez les enfants » en langue Moba) dans les préfectures de Tône, Kpendjal et Kpendjal ouest. Il a permis de prévenir le recrutement forcé, la traite, les abus et le travail de 6875 enfants, jeunes et femmes déplacés, par des Groupes armés non-étatiques (GANE).

E. Sossou

Lancé en Octobre 2025, l'objectif du projet est de lutter contre le recrutement forcé, la traite, les abus et le travail des enfants par des Groupes armés non étatiques (GANE), grâce à des mesures de protection améliorées dans les cantons de Mandouri (Kpendjal 1), Borgou (Kpendjal 2), Papri et Pognon (Kpendjal ouest 2) et Sanfatoute (Tône 4).

Il s'agit de favoriser l'accès aux enfants, jeunes et femmes vulnérables à des services essentiels de protection de qualité, de renforcer la résilience socioéconomique ainsi que les mécanismes communautaires de protection des enfants, de résolution des conflits et de promotion de la paix.

Financé par la Fondation allemande Hermann-Gmeiner (HGFD), le projet consiste en la réhabilitation et l'équipement d'« Espaces amis des enfants », à la distribution de kits alimentaires aux ménages et de kits de dignité aux filles et femmes ainsi qu'à la prise en charge médicale d'urgence, psychosociale et juridique. Il était aussi question de la formation de jeunes non scolarisés et de femmes aux compétences entrepreneuriales de base, l'appui aux activités génératrices de revenus et le renforcement des capacités des communautés, des enseignants, des leaders communautaires et



Photo de famille de quelques bénéficiaires du projet Ablaa Fabou

des médias sont également au programme.

Au moment du bilan, on enregistre la construction d'un point d'eau, et d'un espace amis des enfants dans chacune des localités concernées. Le projet a octroyé des kits alimentaires à 600 ménages, des kits de fournitures scolaires à 1800 élèves, des kits de dignité à 1000 jeunes filles et femmes, des kits d'hygiène à 1200 jeunes filles et femmes, des kits de semences et d'intrants agricoles à 100 ménages et des kits d'AGR d'AGR à 162 jeunes et femmes. En plus de ses réalisations, des séances de sensibilisation sur la prévention aux engins explosifs improvisés, sur les grossesses précoces et les mariages forcés sont réalisées.

Pour les autorités locales et les bénéficiaires, le projet a atteint les objectifs visés. « Avec la réalisation des points d'eau les femmes et les jeunes parcourent moins de distance pour se procurer de l'eau potable et sont moins exposés aux maladies hydriques. L'animation des espaces Amis des enfants dans les localités bé-

néficiaires a permis de stabiliser les enfants et les jeunes et d'éloigner d'eux toute idée de promenade hors des localités ou dans la brousse, ce qui les exposaient à plusieurs dangers parmi lesquels le recrutement forcé par des groupes armés non étatiques », a témoigné une bénéficiaire.

Ils ont saisi cette occasion pour témoigner l'impact du projet dans leur quotidien et celui de leurs enfants et adresser leur gratitude à SOS et ses partenaires techniques et financiers. Le Maire de Tône 4, Lorimpo Kolani NAWATE, a exprimé sa reconnaissance à SOS Villages d'Enfants ainsi qu'à l'ensemble des acteurs ayant contribué à la réussite de ce projet. Il a invité les populations et les responsables locaux à veiller à la bonne utilisation, à l'entretien et à la pérennisation des acquis laissés par le projet, afin que ces réalisations puissent continuer à bénéficier aux enfants et aux communautés.

A Village d'enfants SOS, on rappelle que ce projet vient en appui aux efforts du

(suite à la page 6)

FOOTBALL/

Fin à Lomé de l'atelier de formation de la CAF sur la sûreté et sécurité dans les stades

L'atelier de formation consacré à la sûreté et à la sécurité dans les stades a pris fin à Lomé après trois jours d'intenses travaux. Organisée par la Confédération Africaine de Football (CAF), en collaboration avec la Fédération Togolaise de Football (FTF), cette session a permis de renforcer les compétences d'une quarantaine d'acteurs impliqués dans l'organisation des rencontres de football au Togo.

Hervé A.

Responsables de la sûreté et de la sécurité de la FTF, représentants des clubs de première et de deuxième divisions, éléments de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale ont pris part à cette formation combinant enseignements théoriques, études de cas et exercices pratiques au Stade de Kégué.

Pendant trois jours, les participants ont approfondi leurs connaissances sur plusieurs aspects essentiels de la sécurité sportive. Les travaux ont notamment porté sur le cadre réglementaire, l'évaluation et la prévention des risques, le contrôle des accès, la gestion des flux de spectateurs, la protection des supporters, la coordination avec les services de secours ainsi que l'élaboration de plans d'urgence.

La relation entre la billetterie, la capacité d'accueil des infrastructures et les dispositifs de sécurité a également occupé une place importante dans les échanges. Les experts ont insisté sur la nécessité de planifier chaque étape de l'organisation d'une rencontre, depuis l'arrivée des spectateurs jusqu'à leur départ du stade.

Des exercices pratiques au Stade de Kégué

Après les sessions en salle, les participants se sont retrouvés au Stade de Kégué pour mettre en application les connaissances acquises. Cette phase pratique leur a permis de mieux appréhender les mécanismes de coordination entre les différents acteurs mobilisés lors d'une rencontre de football.

Les exercices ont notamment porté sur l'inspection des installations, l'organisation des points d'accès, la gestion des mouvements de foule et les procédures d'intervention en cas d'incident. Une attention particulière a été accordée à la communication entre les responsables de la sécurité, les gestionnaires de



stade, les forces de défense et de sécurité, les autorités locales et les services de secours.

À travers ces différentes séquences, les participants ont été amenés à identifier les risques potentiels et à proposer des réponses adaptées, conformément aux exigences de la CAF et aux standards internationaux en matière d'organisation des matchs.

Une approche professionnelle de la sécurité sportive

Conduite par les instructeurs de la CAF Christian Ndoua Zié et Zakariya Diabaté, la formation a mis l'accent sur une approche méthodique et professionnelle de la sécurité sportive.

Les experts ont rappelé qu'une rencontre de football ne se limite pas aux 90 minutes disputées sur le terrain. Elle doit être considérée comme un événement global nécessitant une planification rigoureuse avant, pendant et après le match.

L'accueil des équipes et des officiels, l'arrivée du public, les opérations de fouille, l'orientation vers les sièges, la gestion de la mi-temps et l'évacuation du stade doivent ainsi faire l'objet de dispositifs précis.

La mise en place d'un espace de pilotage stratégique regroupant l'ensemble des responsables opérationnels a également été présentée comme un élément déterminant. Ce dispositif doit permettre de centraliser les informations, de faciliter la prise de décision et de garantir une intervention coordonnée en cas d'incident.

Des acquis à partager au sein des structures

Au terme de l'atelier, les participants disposent désormais d'outils supplémentaires pour mieux planifier et sécuriser les rencontres organisées sur le territoire national. Ils sont également appelés à transmettre les connaissances ac-

quises à leurs collaborateurs afin de favoriser une harmonisation progressive des pratiques au sein des clubs et des différentes structures concernées.

La formation s'est déroulée sous la coordination de l'Officier de sécurité de la FTF, le Lieutenant-colonel Christian Atékpe. Celui-ci avait invité les participants, à l'ouverture des travaux, à faire preuve de curiosité, d'ouverture d'esprit et d'engagement pour tirer pleinement profit de l'expertise mise à leur disposition.

Cette session s'inscrit dans la volonté de la CAF de réduire les insuffisances organisationnelles susceptibles de provoquer des incidents dans les stades. Elle vise également à créer des environnements plus sûrs pour les joueurs, les officiels, les supporters et les familles.

FOOTBALL/

L'UEFA suspend son boycott mais réclame un changement radical à la tête de la FIFA

La hache de guerre est loin d'être enterrée entre l'Europe et l'instance dirigeante du football mondial. Réunis à Monaco, les hauts dirigeants de l'UEFA ont annoncé la suspension provisoire de leur boycott des prochaines compétitions de jeunes de la FIFA. Cependant, ils ont profité de l'occasion pour lancer une violente charge contre le président de la FIFA, l'accusant d'abus de pouvoir et menaçant de soutenir un candidat rival lors des prochaines élections.

L'apaisement n'est qu'apparent. Si les équipes européennes participeront bien aux prochaines Coupes du Monde U-20 féminine, U-17 et U-17 féminine, c'est uniquement parce que l'UEFA a obtenu gain de cause sur une exigence majeure. La FIFA a en effet confirmé par écrit l'abandon "irrévocable et définitif" du très controversé projet "FIFA Forward Enterprise" (FFE). Ce projet visait secrètement à céder une participation de la Coupe du Monde à des investisseurs extérieurs.

Un "grave défaut de jugement" et une gouvernance autocratique

Pour l'UEFA, le retrait de ce projet ne solde pas les comptes. Dans un communiqué d'une rare virulence, l'instance européenne dénonce les méthodes ayant entouré le projet FFE, fustigeant "la tromperie, l'intimidation et l'abus de pouvoir".

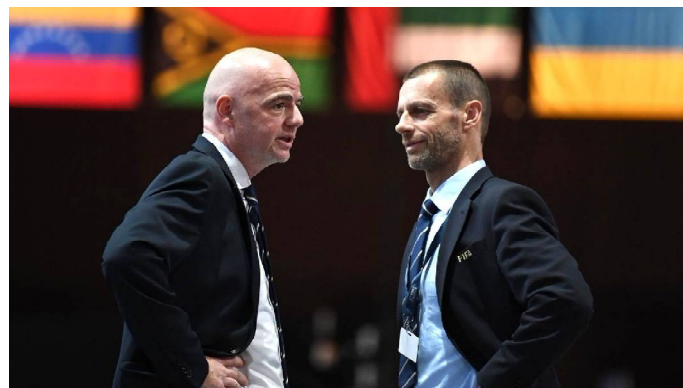
Les dirigeants européens estiment que cette tentative de privatisation a mis en lumière "un grave défaut de jugement" et une conception du pouvoir totalement incompatible avec la présidence de la

FIFA. L'UEFA fustige une gouvernance centrée autour "d'un seul individu" et réclame un audit externe et strictement indépendant du programme FFE, estimant que la FIFA n'est pas en mesure de s'auto-évaluer de manière crédible.

La rupture de confiance semble totale. Affirmant que de simples promesses de réformes ne suffiront pas, l'UEFA a clairement ouvert la porte à une bataille électorale. L'instance a prévenu que si l'actuel président de la FIFA décidait de briguer un nouveau mandat, l'Europe s'associerait à d'autres confédérations pour présenter une "alternative crédible", axée sur l'intégrité et un véritable changement institutionnel.

La bataille des milliards de la FIFA

Au-delà de la gouvernance, l'UEFA s'attaque également à la gestion financière de la FIFA. L'instance européenne pointe du doigt les milliards de dollars de réserves accumulés par la FIFA, s'interrogeant ouvertement sur la nécessité de faire appel à des investisseurs exté-



rieurs.

En concertation avec d'autres confédérations, l'UEFA souhaite étudier les modalités d'un déblocage d'une partie de ces réserves pour les redistribuer directement aux associations membres. Une manière de couper l'herbe sous le pied de la présidence actuelle, accusée d'utiliser l'argent du développement du football comme un instrument d'influence politique. "Le développement est une obligation institutionnelle - et non une

faveur présidentielle", rappelle fermement le communiqué européen.

En conclusion de cette réunion monégasque, la position de l'Europe se veut intransigeante : "Les compétitions de la FIFA ne sont pas à vendre. La gouvernance de notre sport ne l'est pas davantage." La balle est désormais dans le camp de la FIFA, alors que la guerre froide qui secoue les instances dirigeantes du football semble plus que jamais déclarée.

BRÈVES

La FSF a épongé les dettes de la LSFP

Le président de la Ligue sénégalaise de football professionnel (LSFP), Babacar Ndiaye, a révélé, samedi, que la Fédération sénégalaise de football (FSF) a épongé toutes les dettes de son instance de 2021 à 2025 pour un montant de 121,4 millions de Francs CFA.

"Il faut remercier la Fédération sénégalaise de football (FSF) qui a épongé toutes les dettes de la saison 2021 jusqu'en 2025, c'est-à-dire tous les champions et les vice-champions de Ligue 2 de 2022, 2023, 2024, de 2025, plus les récipiendaires de la Coupe de la Ligue, pour un total de 121, 4 millions de francs CFA", a-t-il dit.

Le président de la LSFP a fait la révélation dans un entretien avec des journalistes en marge de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de l'instance en charge du professionnel.

Babacar Ndiaye a affirmé que l'équipe actuelle de la LSFP en place depuis un an ne doit rien à personne. "Nous avons payé tout le monde. Ce n'est pas que nous sommes au vert, mais nous allons continuer à travailler pour que, dans trois ans, quand il faudra faire le point à la LSFP, il n'y ait pas une dette de 120 millions pour mon successeur", a-t-il fait remarquer.

La LSFP a annoncé un solde positif d'un montant de 78 613 055 Francs CFA à la fin de la saison 2025-2026. Le président de la LSFP a signalé qu'il y a une "transparence totale" sur les dépenses de son instance sportive.

"Quand vous regardez la saison de 2024-2025, elle nous a coûté 100 millions et quelque pour l'organiser. Alors que nous, sous notre magistère, pour l'organiser, il nous a coûté 60 millions de Francs CFA. Il y a presque 50 millions de différence", a ajouté Babacar Ndiaye.

La Fédération saoudienne de football soutient Infantino

La Fédération saoudienne a apporté jeudi son soutien à Gianni Infantino, le président de la Fifa, très contesté depuis son projet avorté de création d'une société commerciale ouverte aux investisseurs privés.

La Fédération saoudienne de football a apporté ce jeudi son soutien au président de la Fifa Gianni Infantino, dont la réélection en 2027 est de plus en plus contestée après son projet avorté d'ouverture aux investisseurs privés. Dans un communiqué, l'instance s'est "félicitée de la reconnaissance des erreurs, des excuses, de la décision de ne pas poursuivre la proposition" présentée par le dirigeant suisse d'origine italienne.

La Fédération saoudienne a affirmé se ranger derrière Infantino "pour rétablir l'unité au sein de la famille du football et poursuivre le développement du football dans l'intérêt de tous."

Le monde du football se déchire actuellement autour de la gouvernance d'Infantino, jugée opaque par ses adversaires, qui lui reprochent d'avoir élaboré sans concertation un plan qui aurait logé les recettes de la Coupe du monde dans une société commerciale ouverte aux investisseurs privés.

Si le dirigeant a abandonné depuis cette idée, les critiques continuent de s'accumuler, et certaines des plus importantes fédérations européennes lui ont retiré leur soutien en prévision des élections de mars 2027.

Bradley Barcola devrait s'engager à Liverpool

Bardley Barcola devrait bien découvrir la Premier League. L'ailier gauche parisien qui souhaitait s'envoler vers d'autres cieux à Liverpool va voir son vœu exaucé. Après de longues semaines de négociations entre les deux clubs, les dirigeants seraient tombés d'accord jeudi selon The Athletic et le Times sur une somme avoisinant les 140 millions d'euros, bonus compris.

Le feuilleton Bradley Barcola touche probablement à sa fin. Et pour de bon, cette fois. Après d'interminables négociations, Liverpool aurait en effet trouvé un accord de principe avec le Paris Saint-Germain pour le transfert de l'international français.

Selon The Athletic, il reste encore certains détails à finaliser entre les deux clubs, mais les discussions ont connu une avancée décisive dans la nuit et progressent désormais rapidement. L'opération devrait atteindre environ 140 millions d'euros, dont près de 117 millions d'euros garantis, le reste étant constitué de bonus.

L'information a également été confirmée par le Times et L'Equipe, qui évoquent eux aussi ce montant pour le transfert de l'ancien Lyonnais, précisant que le bail du Français devrait être de cinq ans. De son côté, le journaliste Fabrizio Romano indiquait tôt dans la matinée que les deux clubs avaient entamé la phase finale des négociations et qu'un accord total était proche.

Une fois les derniers éléments finalisés, l'international français, qui a disputé le dernier Mondial avec les Bleus, pliera pour de bon ses bagages. Destination les bords de la Mersey.

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récapité N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

PROJECTIONS SUR LA SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

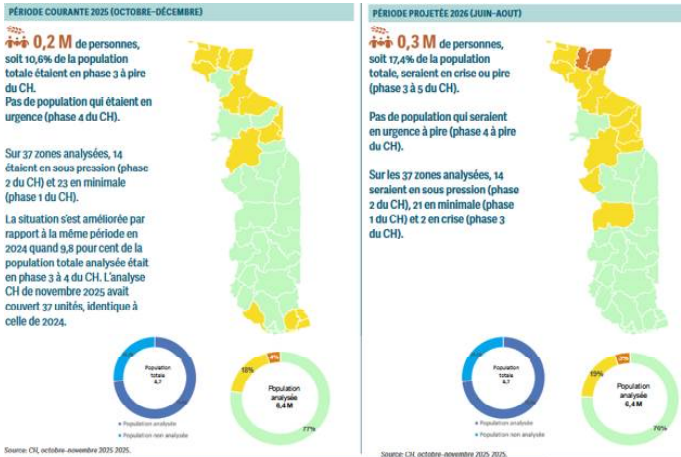
17,4% en crise ou pire (phase 3 à 5), pas de population en urgence (phase 4), selon le RRSAN 2026

* Sur les 37 zones analysées, 14 en sous pression (phase 2), 21 en minimale (phase 1) et 2 en crise (phase 3).

Late Pater

La sécurité alimentaire et nutritionnelle est analysée dans quatorze pays ouest-africains (dont le Togo) et le Tchad. Au Togo, la **population analysée** n'a pas changé (**6,4 millions de personnes**), de même que la **population totale (8,7 millions de personnes)**. Pour le Rapport Régional sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest (RRSAN) 2026, par manque de données, c'est la situation projetée du cycle d'octobre-novembre 2025 qui a été reconduite pour le Togo. Dans les pays analysés, en gros, 54,8 millions de personnes, soit 12,4% de la population analysée, devraient être confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë (phase 3 à 5 du CH) pendant le pic de la soudure en juin-août 2026, en l'absence d'intervention. La période de soudure de juin à août 2026 s'annonce comme la plus critique jamais enregistrée dans la région, en augmentation par rapport aux 47,4 millions de 2025, marquant une neuvième année consécutive de détérioration.

Au Togo, l'actualisation des données renseigne que, en octobre-décembre 2025, 10,6% de la population totale étaient en phase 3 à pire du CH et il n'y avait pas de population qui était en urgence (phase 4 du CH). Sur 37 zones analysées, 14 étaient en sous pression (phase 2 du CH) et 23 en minimale (phase 1 du CH), disant que la situation s'est améliorée par rapport à la même période en 2024. L'analyse CH de novembre 2025 avait couvert 37 unités, identique à celle de 2024. Cette fois-ci, pour la **période projetée 2026 (juin-août)**, le RRSAN 2026 dit que **17,4%** de la population totale sont projetées **en crise ou pire (phase 3 à 5 du CH)**, qu'il n'y a toujours **pas** de population qui serait **en urgence à pire (phase 4 à pire du CH)** et que, **sur les 37 zones analysées, 14 seraient en sous pression (phase 2 du CH), 21 en minimale (phase 1 du CH) et 2 en crise (phase 3 du CH)**. Il rappelle : entre 2021 et 2025, le Togo a enregistré une évolution contrastée de sa situation alimentaire et nutritionnelle aiguë caractérisée par une dégradation progressive jusqu'en 2024, suivie d'une amélioration notable en 2025 sur une population analysée en croissance régulière ; en 2021, environ 300 000 personnes se trouvaient en phase 3 à 5 du CH sur une population analysée de 5,8 millions ; en 2022, une légère détérioration a conduit à 430 000 personnes en phase 3 à 5, dont 30 000 en urgence (phase 4 du CH) ; en 2023, les effectifs se sont maintenus à 400 000 personnes en phase 3 à 5, avant de connaître leur niveau le plus critique de la série en 2024 avec 600 000 per-



sonnes en crise alimentaire aiguë, soit un doublement par rapport à 2021.

Les facteurs déterminants se lisent sur trois tableaux : conflit/insécurité, chocs économiques et chocs climatiques. Primo, la situation sécuritaire au Togo est marquée par la persistance de tensions dans la région des Savanes, directement exposée à l'expansion de l'insécurité civile depuis le Burkina Faso voisin. Cette insécurité civile dans le nord du pays constitue l'un des facteurs aggravants de la vulnérabilité alimentaire régionale. En décembre 2025, le pays comptait 46 276 personnes réfugiées et 10 171 déplacés internes, populations particulièrement exposées à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. (PREGEC, mars 2026). Secundo, la situation des marchés alimentaires au Togo en janvier-février 2026 est globalement favorable et portée par une production céréalière excédentaire. Les prix des principales denrées accusent des baisses marquées par rapport à janvier-février 2025 et à la moyenne des cinq dernières années. Le maïs est en recul de 45% par rapport à 2025 et de 31% par rapport à la moyenne quinquennale, le sorgho de 37% et 25%, le niébé de 42% et 14%, le soja de 41% et 24%, et le gari de 20% et 3%. Tertio, la campagne agropastorale 2025-2026 s'est déroulée dans un contexte climatique globalement acceptable mais émaillé d'aléas localisés. Des séquences sèches modérées à longues ont été observées dans plusieurs localités du territoire. Dans la zone monomodale du nord, le démarrage des pluies a été tardif avec des poches de sécheresse de 10 à 15 jours observées en début de saison. Malgré ces perturbations, la production céréalière totale a atteint 1 696 188 tonnes, en hausse de 10,5% par rapport à 2024-2025. (PREGEC, mars 2026). Enfin, pour ce qui est de malnutrition aiguë, la situation nutritionnelle au Togo est globalement acceptable au niveau national, toutes les régions enregistrant une prévalence de la malnutrition aiguë globale par périmètre

brachial (MUAC) inférieure au seuil critique de 5% selon l'enquête de sécurité alimentaire et nutritionnelle conduite conjointement par la DPSSE/ministère de l'agriculture et la Division de la nutrition du ministère de la santé. La supplémentation en vitamine A chez les enfants de 6 à 59 mois affiche une bonne couverture, variant entre 73% et 96% selon les régions. En l'absence d'analyse IPC MNA (outil standardisé qui sert

à mesurer et à classer la gravité de la malnutrition aiguë dans une région et une période donnée) formalisée pour le Togo, les données disponibles ne permettent pas d'estimer le burden absolu de la malnutrition aiguë en termes d'enfants 6-59 mois et de femmes enceintes et allaitantes nécessitant un traitement. (PREGEC, mars 2026).

Le Cadre harmonisé (CH) est l'outil fédérateur utilisé pour l'analyse et l'identification des zones et groupes à risque et les personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë au Sahel, en Afrique de l'ouest et au Cameroun. Il est classé en **cinq phases**. **(1) aucune/minimale** : les ménages sont capables de couvrir leurs besoins essentiels alimentaires et non-alimentaires sans s'engager dans des stratégies atypiques ou non durables pour accéder à de la nourriture et à des revenus ; **(2) sous pression** : les ménages ont une consommation alimentaire minimalement adéquate mais ne peuvent pas assumer certaines dépenses non-alimentaires sans s'engager dans des stratégies

d'adaptation de stress ; **(3) crise** : les ménages ont des déficits de consommation alimentaire reflétés par une malnutrition aiguë élevée ou supérieure aux niveaux habituels, ou parviennent à couvrir leurs besoins alimentaires essentiels de façon marginale mais seulement en se départissant de leurs avoirs de moyens d'existence majeurs ou en employant des stratégies d'adaptation de crise ; **(4) urgence** : les ménages ont d'importants déficits de consommation alimentaire reflétés par une malnutrition aiguë très élevée et une mortalité excessive, ou sont en mesure de réduire l'importance des déficits alimentaires mais uniquement en utilisant des stratégies d'adaptation d'urgence et en liquidant leurs avoirs ; **(5) catastrophe/famine** : les ménages manquent énormément de nourriture et/ou de quoi subvenir à leurs autres besoins de base malgré une utilisation maximale des stratégies d'adaptation – des niveaux d'inanition, de décès, de dénuement et de malnutrition aiguë critiques sont évidents (pour être classée en phase famine, une zone doit avoir des

niveaux de malnutrition aiguë et de mortalité extrêmement critiques).

A noter que seuls quatre pays ont réalisé des analyses CH durant le cycle de février-mars 2026 : trois pays ont conduit une nouvelle analyse avec une situation courante et une situation projetée (Gambie en février 2026, Sénégal en février 2026 et Tchad en mai 2026) et le Nigéria qui a effectué, en mai 2026, une mise à jour de la situation projetée du cycle d'octobre-novembre 2025 pour neuf de ses états. Pour les autres pays, c'est la situation projetée du cycle d'octobre-novembre 2025 qui a été reconduite (Bénin, Cap-Vert, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Sierra Leone et Togo).

Le RRSAN est élaboré par le CILSS (Comité permanent inter-État de lutte contre la sécheresse au Sahel). Il se veut un instrument d'aide à la décision stratégique, destiné à éclairer les politiques publiques, à orienter les interventions humanitaires et à renforcer la résilience des systèmes alimentaires.

CUISSON PROPRE AU TOGO

Des accords pour une couverture nationale, après l'expérimentation réussie

F. Woussou

La cuisson propre désigne l'utilisation de technologies et de combustibles modernes qui éliminent ou réduisent fortement la fumée et les polluants toxiques de l'air intérieur par rapport aux méthodes traditionnelles. Pour la pratiquer, on a recours principalement au gaz (comme le gaz de pétrole liquéfié (GPL) en bouteille), à l'électricité (avec des plaques ou cuisinières électriques sans émissions directes), aux bioénergies et alternatives (incluant le biogaz, le bioéthanol ou le charbon écologique) et aux foyers améliorés c'est-à-dire des réchauds conçus pour consommer moins de combustible et mieux évacuer les fumées. C'est l'effet contraire quand on utilise le bois de chauffe et le charbon de bois. Comme au Togo, l'usage traditionnel du bois et du charbon a toujours contribué à la destruction des ressources forestières, à la dégradation de la biodiversité et aux effets négatifs du changement climatique. Le gouvernement togolais s'est engagé à inverser la tendance. Aussi a-t-il lancé l'expérimentation de l'utilisation des foyers améliorés. Chaque mois, environ 2/000 ménages en ont bénéficié ; ce qui leur a permis de se détourner progressivement du bois de chauffe. Le bilan est aujourd'hui donné par le ministère de l'environnement, des ressources forestières, de la protection côtière et du changement climatique : près de 107/000 foyers bénéficiaires dans les régions Maritime, des Plateaux et de la Centrale. « Dans ces zones, les familles constatent une baisse des dépenses énergétiques, une amélioration de la qualité de l'air domestique et une réduction drastique de la pression sur les forêts », rapporte-t-il.

Il est maintenant question de passer ces réussites à l'échelle. Histoire d'arriver à une couverture nationale de la cuisson propre en couvrant toutes les régions. Dans cet ordre, ce 26 août 2026 à Lomé, le ministre Dodzi Komla Kokoroko, en sa qualité d'Autorité nationale désignée, a signé des protocoles d'accord pour développer un projet pilote d'investissement pour l'extension du programme de foyers de cuisson améliorée, avec le soutien financier d'une banque d'investissement américaine. Les protocoles d'accord sont signés avec les sociétés Valor Carbon Ltd (basée à Londres), Valtera Pte Ltd (basée à Singapour) et Arborify SA (basée à Origlio en Suisse), toutes spécia-



lisées dans le développement de projets environnementaux. Au total, les gestionnaires s'engagent à déployer un capital de 8,5 millions USD (soit plus de 4,8 milliards de francs Cfa) pour assurer la mise en œuvre du programme pilote. Le projet est prévu pour être étendu sur tout le territoire national jusqu'en 2032, avec une possibilité d'extension jusqu'en 2037. Ce sont des moyens financiers à la hauteur des ambitions, se réjouit le ministère. Dodzi Komla Kokoroko, lui, parle d'une opération pilote d'envergure. Et ajoute : « Il ne s'agit pas d'un simple accord finan-

cier, mais d'une action concrète de terrain qui transforme un essai réussi, qui protège nos forêts, améliore la santé et le quotidien de millions de ménages ».

A noter que, dans son rapport national sur le climat et le développement, rédigé par une équipe de travail de la Banque mondiale et publié en avril 2025, le Togo prévoit d'assurer un accès universel aux services de cuisson à énergie moderne d'ici à 2050 pour diminuer l'utilisation de la biomasse (qui représente 75% de la consommation énergétique du pays), en supprimant l'usage du bois et du charbon de

bois, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre d'environ 90,5% par rapport à la situation de référence de 2020. En novembre 2024, le Togo fait partie des pays ciblés par le concepteur et fabricant Worthington Enterprises, basé aux Etats-Unis, qui a annoncé le Fonds pour la cuisine propre pour l'Afrique de l'ouest. Les bénéficiaires comprennent les ménages, les communautés et les organisations dédiées à l'avancement des solutions de cuisson propres.

En mai 2024, lors du sommet inaugural sur la cuisson propre en Afrique, Faure Gnassingbé a voulu être sur les moindres détails, préférant parler de cuisson plus propre que de cuisson propre. A l'occasion, il a rappelé les effets nocifs des rejets du monoxyde de carbone dus à l'usage du bois de chauffe et du charbon de bois, et prôné la vulgarisation accrue de la cuisson par gaz liquéfié, très efficace pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, la cuisson électrique et les foyers améliorés et le financement des projets liés au crédit carbone. En comptant avec un rôle important du secteur privé.

NÉCROLOGIE

Mort de Olivier Echaudemaison, maquilleur et directeur artistique influent de l'industrie française de la beauté et du luxe, à 84 ans

(suite de la page 2)

éditions françaises et internationales de journaux tels que Vogue, Harper's Bazaar et Elle. En 2000, le groupe LVMH le nomme directeur du style du maquillage chez Guerlain. Il succède à une longue tradition de créateurs au sein de cette maison fondée en 1828. Dès son arrivée, il entreprend de moderniser la ligne de maquillage de la marque pour l'adapter aux attentes d'un public plus jeune et international. En 2004, il conçoit le rouge à lèvres Kiss Kiss, qui devient l'un des plus grands succès commerciaux de la marque. Le packaging, dessiné par le designer Hervé van der Straeten, associé à la formule et à la gamme de teintes élaborées par Echaudemaison, réinstalle Guerlain comme un acteur majeur du maquillage de luxe. En 2005, il publie le livre "Colors of My Life" (2005), un ouvrage retraçant sa carrière à travers ses croquis, ses photographies d'archi-

ves et ses amitiés avec les personnalités de la mode. En 2009, il supervise le développement du rouge à lèvres Rouge G de Guerlain, doté d'un boîtier avec miroir intégré conçu par le joaillier Lorenz Bäumer. Echaudemaison orchestre la création des nuances et le positionnement haut de gamme du produit. En 2011, il est nommé Chevalier de la Légion d'honneur pour l'ensemble de sa carrière et sa contribution au rayonnement de l'industrie française du luxe et de la beauté dans le monde.

Tout au long des années 2010, il maintient un rythme de travail soutenu, créant chaque année plusieurs collections de maquillage éphémères pour Guerlain, notamment les collections de printemps et les éditions limitées des fêtes de fin d'année. Il parcourt le monde pour représenter la marque lors de masterclasses, de lancements de presse et d'événements exclusifs en Asie, en Amérique et en Eu-

rope. En 2018, il participe au lancement de la nouvelle version personnalisable du Rouge G, permettant d'associer teintes de lipsticks et boîtiers interchangeables. En 2021, après plus de deux décennies passées à la tête de la création du maquillage chez Guerlain, il passe progressivement le relais à Violette Serrat, nommée directrice de la création du maquillage de la maison, tout en conservant un rôle d'ambassadeur et de consultant pour la marque.

En 2023, il publie un livre de mémoires intitulé "Un destin sur mesure" (2023), retraçant plus de soixante ans de vie professionnelle dans l'univers de la haute couture, de la coiffure et des cosmétiques.

Olivier Echaudemaison est mort le mercredi 12 août 2026, à l'âge de 84 ans.

DANS LES PRÉFECTURES DE TONE, DE KPENDJAL ET DE KPENDJAL-OUEST

La mise en œuvre du projet ABLAA FABOU donne satisfaction aux populations

(suite de la page 4)

gouvernement en matière de renforcement de la résilience des populations et de l'amélioration de leurs conditions de vie. Il s'agit de consolider les acquis de la première phase du projet qui a duré d'août 2023 à juillet 2024. Il apporte encore une large protection et un accompagnement aux enfants victimes du développement de la crise du Sahel qui a des répercussions multiformes sur les populations.

Depuis près de 5 ans, la région des

savanes est en proie à des attaques terroristes. Face à cette situation, le gouvernement a initié le Programme d'Urgence pour la Région des Savanes (PURS) pour améliorer la résilience des populations vulnérables au Nord du Togo. Plusieurs partenaires techniques et financiers, des ONG et des associations de la société civile accompagnent le gouvernement, avec un succès réel, dans la mise en œuvre de ce programme.

SANTÉ/ LA POLLUTION ET NOUS

Aujourd'hui, c'est la plus grosse menace de l'humanité sur la biodiversité et la santé humaine. Elle est partout (eau, air, sol) et sous toutes les formes (sonore, lumineuse, thermique...)

(suite de la page 2)

respiratoires.

- Transport de polluants : Les tempêtes de sable peuvent transporter des polluants chimiques, des métaux lourds et d'autres contaminants sur de longues distances.

Les Marées noires naturelles : Les marées noires, principalement causées par le déversement d'hydrocarbures dans l'océan, peuvent également être le résultat de sources naturelles. Ces déversements sont souvent dus à l'activité géothermique sous-marine, comme la libération d'hydrocarbures lors de fuites naturelles à partir de réservoirs sous-marins.

Origine naturelle des marées noires :

- Certaines marées noires sont causées par des fuites de pétrole brut provenant de fissures dans le fond marin.

- Ces événements sont plus fréquents dans les zones géothermiques où le pétrole est naturellement extrait des roches sous-marines.

Les Polluants organiques naturels : Les plantes, les algues et même certains animaux produisent des substances chimiques qui peuvent agir comme des polluants dans certains contextes.

Causes de la pollution environnementale :

- Activités Industrielles : Les industries, en particulier celles liées à l'exploitation des ressources naturelles (mines, extraction de pétrole, gaz), produisent une quantité importante de polluants, notamment des gaz d'échappement (CO2, CO), des déchets chimiques, et des eaux usées industrielles.

- Agriculture Intensive : L'usage excessif d'engrais chimiques et de pesticides a des effets directs sur les sols, les eaux et les écosystèmes. Cela inclut des problèmes comme l'eutrophisation des cours d'eau et la contamination des nappes phréatiques par des nitrates et des pesticides.

- Urbanisation et Transports : L'expansion urbaine entraîne la construction de routes, la production de déchets solides, et l'émission de polluants atmosphériques (particules fines, gaz à effet de serre).

L'usage massif des véhicules contribue largement à la pollution de l'air.

- Déforestation : La coupe massive des



forêts libère non seulement du CO2 dans l'atmosphère, mais détruit également des habitats naturels essentiels pour de nombreuses espèces et perturbe les cycles hydrologiques.

- Consommation de Plastique : La pollution par les plastiques est l'une des plus graves aujourd'hui, notamment à cause de leur non-biodégradabilité. Les microplastiques contaminent les océans, affectant la faune marine et remontent dans la chaîne alimentaire, y compris chez l'Homme.

Effets de la Pollution Environnementale :

Effets toxiques sur les organismes et les écosystèmes : Les effets des polluants peuvent être observés à plusieurs niveaux d'organisation biologique :

- Niveau cellulaire et tissulaire, à celui de l'organisme individuel, et jusqu'aux communautés et écosystèmes. Ces effets sont causés par l'exposition à des substances chimiques qui perturbent les fonctions biologiques normales, entraînant des altérations qui peuvent affecter la survie, la reproduction, et la santé générale des organismes vivants :

- Niveau individuel : Modifications du comportement, perturbations physiologiques, mortalité.

- Niveau populationnel : Réduction de la fertilité, mutations génétiques, et disparition d'espèces.

- Niveau écosystémique : Déstabilisation de la structure des communautés biologiques et altération des fonctions des écosystèmes.

Effets Toxiques sur les Organismes (Individuels) :

a. Toxicité Cellulaire et Moléculaire :

Les polluants peuvent interférer avec les mécanismes cellulaires et moléculaires essentiels pour le

fonctionnement des organismes. Les principales formes d'altération au niveau cellulaire comprennent :

- Dommages à l'ADN : Les agents génotoxiques, tels que certains métaux lourds (arsenic, cadmium) et solvants organiques, peuvent provoquer des mutations génétiques, entraînant des cancers ou des malformations congénitales.

- Oxydation cellulaire : Les espèces réactives de l'oxygène (ROS) générées par des polluants comme les pesticides ou les métaux lourds peuvent endommager les membranes cellulaires, les protéines et l'ADN.

- Perturbation des fonctions enzymatiques : Des substances comme les organophosphorés inhibent les enzymes nécessaires à des processus vitaux (par exemple, l'enzymatique acétylcholinestérase), perturbant ainsi la transmission nerveuse et les fonctions corporelles.

- Stress oxydatif : L'augmentation des ROS peut induire un état de stress oxydatif, endommageant les cellules et affectant leur métabolisme normal.

b. Toxicité Systémique :

- Les polluants chimiques peuvent affecter plusieurs organes et systèmes dans les organismes :

- Système nerveux : Des substances comme les métaux lourds (plomb, mercure) ou certains pesticides peuvent endommager le système nerveux, provoquant des troubles cognitifs, des altérations comportementales, ou des troubles moteurs.

- Système respiratoire : L'exposition à des polluants atmosphériques comme les gaz d'échappement (oxydes d'azote, dioxyde de soufre) ou les particules fines (PM2.5) peut entraîner des maladies respiratoires, comme l'asthme, la bronchite chronique et d'autres troubles pulmonaires.

- Système cardiovasculaire : Certaines substances, comme les perturbateurs endocriniens (bisphénol A, phtalates), peuvent affecter le métabolisme du cholestérol, la pression sanguine, et la fonction cardiaque.

- Système immunitaire : Les polluants chimiques peuvent affaiblir le système immunitaire des organismes, les rendant

plus vulnérables aux infections et aux maladies.

c. Toxicité Reproductive :

- Perturbateurs endocriniens : Ces substances chimiques, présentes dans certains pesticides, plastiques, et produits chimiques industriels, interfèrent avec les hormones du corps. Cela peut entraîner des troubles de la reproduction, des anomalies du développement, et des effets sur la fertilité.

- Altération de la reproduction : Des polluants comme le cadmium ou le mercure peuvent affecter la production d'ovules ou de spermatozoïdes, ou encore perturber les cycles hormonaux chez les organismes.

- Effets sur la Santé Humaine : Les maladies respiratoires, les cancers, les maladies cardiovasculaires, et les troubles neurologiques sont fortement liés à l'exposition à des polluants environnementaux, en particulier les particules fines et les gaz toxiques.

Effets Toxiques sur les Écosystèmes les populations et la biodiversité

- Effets sur la Biodiversité : La pollution détruit les habitats naturels, menace la faune et la flore, et peut mener à l'extinction d'espèces. La perte de biodiversité est souvent le résultat de la pollution, car les espèces les plus sensibles aux polluants peuvent disparaître, réduisant ainsi la résilience des écosystèmes.

L'exposition à des polluants peut réduire la biodiversité des écosystèmes en éliminant ou en perturbant les populations d'organismes, qu'il s'agisse de plantes, d'animaux, ou de micro-organismes.

- Modification du comportement d'individus :

Exemple : une étude suédoise a mis en évidence que les résidus d'antidépresseurs présents dans l'eau des rivières altéraient le comportement des perches communes.

Les poissons présentaient une moindre sociabilité vis à vis des congénères, une plus grande activité ou encore un appétit plus important. Au-delà des effets sur la population de perches, le risque identifié est une perturbation de l'équilibre de l'écosystème dans son ensemble.

- Augmentation de la mortalité :

- Perturbation des Équilibres Écologiques : Les perturbations causées par des polluants peuvent entraîner des déséquilibres écologiques, comme :

- Effets sur les écosystèmes : La pollution peut modifier la structure et le fonctionnement des écosystèmes, perturbant les relations entre les espèces et leurs environnements.

- Modification des conditions du milieu

- Changements Climatiques : Les émissions de gaz à effet de serre contribuent au réchauffement climatique, modifiant les systèmes climatiques globaux et provoquant des phénomènes météorologiques extrêmes (ouragans, sécheresses, inondations).

Recommandations formulées par la Commission Lancet sur la pollution et la santé pour mieux s'attaquer à la pollution

- Donner la priorité à la prévention de la

pollution et à la protection de la santé aux niveaux national et international ;

- Mobiliser, accroître et cibler les financements et l'appui technique international pour la lutte contre la pollution ;
- Mettre en place des systèmes de surveillance et de lutte contre la pollution ;
- Contrôler l'eau, l'assainissement et l'hygiène ;

- Établir des partenariats multisectoriels de lutte contre la pollution ;

- Investir dans la recherche sur la pollution et la réduction de la pollution ;

- Mettre l'accent sur le contrôle de la pollution dans les ODD ;

- Faire un suivi de la sensibilisation à la pollution et à la santé.

Une **Commission Lancet** est un groupe de travail international et multidisciplinaire convoqué par la prestigieuse revue médicale **The Lancet** pour analyser en profondeur une urgence sanitaire ou un enjeu mondial de santé.



ANNONCE DE DECES

La famille DUNYAH ,
La famille AKAKPO -VIZAH,
La famille BRUCE-KUAJOVI,
La Paroisse Francophone Internationale de Lomé (PFIL),
Le conseil d'Administration et les membres
de l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC)

ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de :

Freddy Makafui Kudzo DUNYAH

Laborantin d'Imprimerie

Chargé de Communication de l'ATC

Rappelé à Dieu au CHU Sylvanus Olympio

Le 12 Août 2026 dans sa 65^e année

PROGRAMME

VENDREDI, LE 28 AOÛT 2026

18h : Veillée de prières et de chants au Temple de l'Eglise Évangélique Presbytérienne du TOGO (EÉPT) : Paroisse d'Amoutivé Lom-nava

SAMEDI, 29 AOÛT 2026

05h : Chapelle ardente au domicile du défunt
07h : Levée du corps suivie du Culte d'enterrement au temple de l'EÉPT d'Amoutivé (Lom-nava)
Inhumation au cimetière municipal d'ADJIDO-ANEHO (Préfecture des LACS) dans intimité familial (ni germe ni couronne)

MAISON MORTUAIRE

Maison DUNYAH à Lom-nava non loin du Frigo SOTODIP

DATES		RÉSULTATS				
MARDI 25 - 08 - 2026						
JEUDI 27 - 08 - 2026						
			GROS LOTS DU TIRAGE N°1858 DE LOTO BENZ DU 26 AOÛT 2026 @ LOMÉ # Point de vente 30234 * Trois (03) gros lots d'une valeur totale de 4.170.000 FCFA # Point de vente 70022 * Deux (02) gros lots d'une valeur globale de 2.500.000 FCFA		GROS LOTS DU TIRAGE N°165 DE LOTO CASH DU 25 AOÛT 2026 @ LOMÉ # Point de vente 30426 * Deux (02) gros lots d'une valeur totale de 25.000.000 FCFA # Point de vente 90088 * Un (01) gros lot de 7.250.000 FCFA # Point de vente 70022 * Un (01) gros lot de 5.840.000 FCFA @ KARA # Point de vente 10722 * Un (01) gros lot de 1.250.000 FCFA	
		GROS LOTS DU TIRAGE N°672 DE LOTO MATINAL DU 26 AOÛT 2026 @ LOMÉ # Point de vente 60529 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA				



TOUS LES
VENDREDIS **18H**

LOTO KING



LOTO
KING



NUMÉRO VERT **8600**

f LonatoLoto590

www.lonato.tg